

SÉANCE
PUBLIQUE ET SOLENNELLE
DU 16 JANVIER 2016



Grands Salons
de l'Hôtel de Ville de Nancy



PRIX DE DÉVOUEMENT



Introduction de Monsieur Michel Vicq

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mes chers confrères,

Monsieur le Recteur, Monsieur le Sous-Préfet, Mesdames, Messieurs,

Trop souvent, notre société s'observe avec une certaine complaisance. Pourtant, elle a besoin de se rassurer pour augmenter la somme de ses bonheurs. Alors, elle compte sur des élans dont fait partie le dévouement, cette disposition qui sait se glisser dans les habits de tous les jours et s'efforce de mettre ses gestes au service de la nécessité et des émotions.

Car le dévouement est l'image d'un état de cœur sans lequel les autres vertus perdent leur relief. Il se jette dans l'imprévu et fait que des bruits infimes ont des résonances puissantes. Pétri de simplicité, de spontanéité, de courage, il est une beauté lumineuse sans débauche de couleurs. Il implique une action désintéressée et nécessite sacrifice et efforts.

Le dévouement, c'est agir pour que l'humanisme soit en gros plan et dénonce des enfers secrets autant que des chagrins silencieux.

Le dévouement, c'est accepter de porter son enthousiasme avec raison et faire que les liens qui se tissent entre les hommes participent à la trame de leur sort et de leur destin.



Rapport sur le Prix du Professeur Louyot, par Monsieur Michel Vicq attribué à Monsieur Christian Poncin

Toutes les tempêtes ne sont pas dans le ciel. Parfois, la vie, cruelle, impose des fêlures qui marquent ceux qui en héritent. Alors, sur eux, chaque jour fait peser sa servitude. C'est votre cas, Monsieur Poncin.

Presque aveugle de naissance, vous avez fait vos études primaires et secondaires à l'Institut des aveugles de Nancy et poursuivi vos études supérieures à la faculté des Lettres de la même ville pour y préparer avec succès une licence de Lettres Modernes puis un CAPES. Diplômes en poche, vous avez intégré comme professeur l'Institut des jeunes Aveugles, puis le Lycée Georges de la Tour. De 1970 à 1972, votre carrière d'enseignant s'est vue enrichie d'une rare expérience : vous avez été appelé au Cabinet de M. Philippe Malaud, secrétaire d'État à la Fonction Publique, avec la mission de favoriser le recrutement des personnes handicapées dans l'administration.

Vous avez été admis à prendre votre retraite en 2001, non pas pour vivre paisiblement à Malzéville avec votre épouse et entouré de vos deux enfants, dix petits-enfants et deux arrière petites filles, mais pour poursuivre avec une ardeur exemplaire des activités en faveur des autres et en particulier au comité de direction de la fondation Santifontaine spécialisée dans l'accueil et la formation des déficients visuels, aux conseils d'administration du CCAS et de l'ARS de Nancy (et je salue ici mon ami Jean-Marie Schléret, dévoué et infatigable président de l'ARS), au Groupement des intellectuels aveugles et amblyopes de Lorraine dont vous êtes rédacteur de la revue mensuelle, au Centre Social de Beaugard comme conférencier, à la paroisse Saint-Michel de Malzéville dont vous êtes titulaire de l'orgue et un fidèle et remarqué membre de la chorale.

Vous avez aussi été membre de l'équipe fondatrice du GIHP (Groupement pour l'insertion des handicapés physiques).

Autant d'engagements ne vous ont pas empêché d'écrire cinq romans qui forment une suite et dont le premier d'entre eux porte dans son titre évocateur la marque de votre destin : *La nuit ensoleillée*.

L'État ne vous a pas oublié : vous êtes Chevalier de l'Ordre national du Mérite et officier des Palmes Académiques.

Riche de votre esprit d'initiative et d'entraide, doté d'un naturel dénué de prétention, stimulé par une fougue de jeune premier et une foi de converti, vous n'avez jamais accepté d'écouter la facilité et le renoncement. Vous refusez pour

les autres de vous soumettre aux impératifs du sort qui vous frappe. Attentif à la fraternité, vous ne supportez pas ce supplice contemporain qui est la tenue à distance, l'éloignement. Au contraire, chez vous, l'action s'impose : elle est l'ardent plaisir de se mettre à la disposition des autres avec un luxe de simplicité qui doit partout l'emporter, car chacun a sa soif de respectabilité.

Plus animé de conviction que d'ambition, vous considérez que la ferveur est une réponse à la vie. L'essentiel est d'avoir un cœur debout, disponible, attentif pour défendre les valeurs humaines avec noblesse et élégance. Vous savez mieux que quiconque qu'une caresse, reçue ou donnée sans artifice, apaise la solitude. Vous avez la patience et la détermination de ceux qui savent le tourment. Pourtant chez vous pas de fatalisme désolé : vos années ne sont pas peuplées d'abandon. Aussi modeste que rigoureux, aussi prévenant qu'intraitable, vous adoptez une attitude sereine qui fait un beau contrepied à un monde brutal, parfois écrasant. Revitalisant rayon de soleil déposé sur l'isolement, vous portez en vous un visa d'humanité.

Soutenu par une voix qui ne chancèle pas, vous avez choisi d'être vous, au milieu et à la disposition des autres. Votre bonheur c'est de l'offrir. Puisse votre attitude inspirer la nôtre.

L'Académie de Stanislas, admirative de votre inlassable dévouement, a décidé de vous décerner le prix du Professeur Louyot et vous adresse ses chaleureux compliments.



**Rapport sur le Prix de l'Association Départementale
de la Médaille de la Famille Française,
par Monsieur Michel Vicq,
attribué à Madame Sylvie Dreistadt**

Si l'on doit juger les mérites d'une personne à l'usage qu'elle fait de ses qualités humaines, le prix qui vous est accordé est des plus mérités.

Née à Nancy, dans une famille attentive, vous avez entrepris des études qui vous ont conduite très jeune à des fonctions administratives dans différents secteurs professionnels et notamment à la CRAM, puis dans une structure étatique devenue aujourd'hui Caisse de Service et de Financement dans laquelle vous exercez encore actuellement.

Une rupture conjugale vous a imposé d'élever seule vos quatre filles : Justine, titulaire d'une licence de Lettres Modernes et d'un DUT du Livre et du

Patrimoine; Cloélia, qui a obtenu un BTS d'assistant-manager; elle travaille à Metz mais rêve de l'Australie; Hénora, étudiante à la faculté du Sport à Nancy et Maëlys à laquelle la vie n'a pas réservé son meilleur sourire et qui est scolarisée à l'Institut Spécialisé Saint-Camille à Velaine-en-Haye.

Tout ce qu'elles ont de courage, de combativité, de volonté, c'est à vous qu'elles le doivent.

Car chez vous, le mot famille n'a pas été appris dans les livres. Il est fait de réalités quotidiennes, mais aussi de douceurs immobiles qui tissent cette étoffe magnifique qui est la richesse de l'encouragement et du réconfort au sein du foyer. Là où certains ne mettent que des majuscules, vous préférez la discrétion dans l'efficacité. Vous avez le souci constant d'empêcher que l'existence de chacune de vos filles puisse se fissurer. Et qu'elles ne connaissent pas le spectacle d'un horizon éteint.

Si le siècle a besoin de références, il devrait se pencher sur votre parcours de vie.

Souvent dans l'urgence, dans la gravité, mais toujours dans la simplicité et la sensibilité, vous agissez avec la conviction d'une mère attentive, dont les yeux portent cette lueur tendre dans laquelle on devine la certitude d'une protection et la fierté du devoir accompli, mais jamais fini. Vous êtes ce mélange de douceur et d'ardeur animé par une force qui permet aux vôtres d'exister et de réussir. Vous qui avez toujours porté votre enthousiasme avec cœur et raison, vous n'oubliez pas non plus ceux qui veulent vivre et s'épanouir, en particulier au sein de la communauté éducative spécialisée qui abrite Maëlys.

Quelle belle histoire rassurante que la vôtre face aux dérapages d'une société troublée et inquiète.

Votre exemple est une page ajoutée au grand livre du courage et de la sagesse.

L'État a su saluer vos mérites de mère en vous décernant la Médaille de la famille Française en Mai 2013.

Permettez à l'Académie de Stanislas, à son tour, de vous présenter ses compliments, et de vous remettre, non sans émotion, le prix de dévouement qu'elle vous a décerné.

**Rapport sur le Prix Cadiot, de Partouneaux,
Jeanne Roty et Président Joly,
par Monsieur Philippe Bertaud,
attribué à Monsieur François Joubert**

François-Richard Joubert est né le 19 octobre 1933 ; très tôt il décidera de devenir instituteur ; ainsi, dès 1951 il sera pensionnaire de l'École Normale d'Instituteurs de Nancy ; en 1955, après avoir obtenu son Certificat d'Aptitude Pédagogique, il sera nommé instituteur à Lunéville ; et depuis cette année 1955, jusqu'à sa retraite en 1995, et même au delà, sauf deux années de 1958 à 1960 elles aussi consacrées au service national de la France, Monsieur Joubert vouera toute sa vie et toute sa carrière à l'instruction, à l'épanouissement et à l'intégration des enfants dans notre société.

Un tel dévouement serait déjà remarquable, et beaucoup d'autres instituteurs mériteraient d'être honorés à ce titre. Toutefois, en 1957, surviendra en France une épidémie de poliomyélite ; c'est pourquoi, dès son retour du service national, Monsieur Joubert décidera de se vouer plus particulièrement aux enfants handicapés moteurs, et plus généralement à tous ceux qu'on appelait alors « arriérés », « déficients » ou « inadaptés ».

De 1960 à 1967, il sera donc Instituteur d'Enseignement Spécial. Entre temps il prépare le concours national de Directeur d'Établissement Spécialisé, dont il sort major. Ce succès lui permet de prendre, dès son ouverture en 1967, la direction de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté pour Handicapés Moteurs de Flavigny ; direction qu'il conservera jusqu'à son départ en retraite en 1995.

Monsieur Joubert s'intéressera alors à tous les handicaps, et ce pour se faire il militera dans de nombreuses associations ; ainsi :

- de 1981 à 1992, il sera Secrétaire Général de l'Association Nationale des Commissions Éducatives ;
- de 1994 à 2002, il sera Trésorier de la Fédération Internationale des Communautés Éducatives, et représentant de cette Fédération auprès de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe ;
- de 1995 à 2009, il sera Président régional, et de 2002 à 2009, Président national de l'Association des Centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée ou CREAI.

Entretemps François-Richard Joubert épousera Marie-Josèphe, avec laquelle le Président Paul Vert aura le plaisir de travailler, puisqu'elle deviendra

Surveillante-Chef de la Maternité Régionale de Nancy. De ce mariage naîtront deux enfants et sept petits enfants.

Aujourd'hui Monsieur Joubert observe que, depuis 50 ans, on a fait beaucoup pour aider ou pour traiter l'enfance en difficulté :

- il observe notamment le courant actuel de « dés-institutionnalisation », au profit d'une meilleure « inclusion » des enfants inadaptés, et plus généralement des malades ou des personnes âgées ;
- il distingue à cet égard « l'inclusion » et « l'intégration », selon que c'est la société ou la personne en difficulté qui fait l'effort d'accueillir ou d'être accueilli ;
- il s'interroge enfin sur la meilleure manière d'appréhender le handicap non visible, mais tout aussi réel, comme par exemple la surdité.

En fait Monsieur Joubert rêve d'un monde où « autrement » ne signifie pas « autre », où « étrange » ne signifie pas « étranger », où « différence » s'accorde avec « semblable ». Or ce rêve, selon Hannah Arendt, c'est tout le problème du politique qui doit traiter de la « communauté d'êtres différents ».

C'est en vertu de ce rêve et surtout pour cette vie de service, que Monsieur Joubert aura bien mérité ce Prix du Dévouement ; en effet, si se « dévouer » c'est consacrer sa vie aux intérêts d'autrui ; si c'est dédier son existence à d'autres personnes plutôt qu'à soi-même ; si c'est agir à cet effet avec modestie et discrétion, réflexion et réalisme, François-Richard Joubert aura très tôt et très longtemps fait la preuve d'un authentique dévouement ; il aura donc bien mérité ce Prix que l'Académie de Stanislas est heureuse et honorée de lui remettre aujourd'hui.

PRIX DE MÉDECINE



Rapport sur le Prix du Professeur Jean Hartemann par Madame Colette Keller-Didier attribué à Madame Claire Liégeois

Pour sa thèse soutenue publiquement le 9 janvier 2015 sur un sujet dédié au
*« Protocole d'utilisation des analogues rapides d'insuline dans le diabète gestationnel
à la Maternité régionale universitaire de Nancy »*

pour obtenir le Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie

le jury était ainsi composé

Président : Madame Brigitte Leininger-Muller, professeur des Universités

Directeur : Monsieur Guy Alain Sery, endocrinologue

Juges : Madame Marie Socha, Maître de conférences des Universités,
Praticien hospitalier

Madame Nicole Ehrenfeld-Duval, Pharmacien d'officine

Le diabète gestationnel est une des principales complications de la grossesse, c'est pourquoi une prise en charge adaptée est nécessaire pour limiter les risques materno-fœtaux.

Les complications restent importantes lorsque les futures mamans présentent une hyperglycémie.

Si dans un premier temps la surveillance se limite à des règles hygiéno diététiques, leur échec nécessite l'instauration d'une insulinothérapie.

Madame Claire Liégeois a réalisé une étude observationnelle à la Maternité régionale Universitaire de Nancy sur le protocole d'insulinothérapie par analogue rapide qui a été mis en place depuis 2002 ;

Le protocole adopté prévoit un délai de 30 ou 45 minutes entre l'injection de l'insuline et la prise alimentaire.

Le traitement doit tenir compte des particularités physiopathologiques de la grossesse et notamment de l'insulinorésistance. Le délai imposé permettrait de lutter contre cette sensibilité diminuée à l'insuline.

Dans son travail mené sur une cohorte de deux groupes de patientes, Madame Claire Liégeois a montré que ce protocole permettait une amélioration des moyennes glycémiques et que le rapport bénéfice risque était satisfaisant.

Madame, le jury des prix scientifiques de l'Académie de Stanislas a été sensible à l'importance de votre travail qui prouve, à l'aide de statistiques parfaitement renseignées, les bénéfices de la méthode suivie depuis deux décennies par les équipes de la Maternité Régionale de Nancy.

C'est pourquoi le jury a décidé de couronner votre travail par l'attribution du prix Jean Hartemann, destiné à récompenser une personne ou une association ayant œuvré pour la santé de la mère et de l'enfant.

Je vous félicite personnellement très chaleureusement.



Rapport sur le Prix du Doyen Jacques Parisot par Monsieur Michel Boulangé attribué à Madame Amélie Magnin-Pélissier

En parfaite harmonie avec la carrière et les engagements en santé publique du Doyen Jacques Parisot, le prix dont il est le créateur a été attribué par l'Académie de Stanislas à Madame Amélie Magnin-Pélissier pour sa thèse de doctorat en médecine publiée sous le titre « Accueil et vécu des couples en EHPAD en Lorraine ». Ce travail, initié et conduit au sein de l'école gériatrique placée à l'Hôpital de Brabois sous la direction du Professeur Bénétois, s'appuie sur deux enquêtes épidémiologiques complémentaires, la première diligentée auprès des directeurs d'Établissements d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (les EHPAD), la seconde, conduite directement par l'auteure, en interrogeant des couples de personnes âgées hébergées dans ces établissements.

Ce volumineux ouvrage, de quelque 186 pages, s'appuie sur une bibliographie essentiellement francophone de 69 références qui fait une place importante aux problèmes de sexualité des personnes âgées. La première enquête a obtenu les réponses de 105 établissements parmi les 259 interrogés dans la Région lorraine. Ces réponses ont permis d'évaluer l'importance de la population concernée, et d'évaluer les problématiques spécifiques de la gestion structurelle, organisationnelle et professionnelle des couples hébergés en EHPAD.

Leur nombre ressortissant à cette enquête est de 149 couples répartis dans 71 établissements, lesquels partagent 85 chambres doubles, et 60 chambres voisines, 4 couples étant hébergés dans une configuration différente. L'attitude des personnels soignants à l'égard de ces résidents particuliers est évoquée, ainsi que l'éventualité de la formation de nouveaux couples.

La seconde enquête représente un investissement personnel important de l'auteure qui a procédé personnellement à une interrogation méticuleuse de 13 couples qui explicitent parfaitement les raisons du choix souvent impératif de leur entrée simultanée en maison de retraite, la décision étant souvent prise après une chute affectant le plus vaillant des deux éléments du couple. La relation de ces véritables interviews est remarquable, vivante et instructive.

L'ensemble des qualités de ce travail, son intérêt en regard des problèmes posés par l'évolution de la démographie régionale et nationale ont donc conduit la commission spécialisée de L'Académie à proposer pour son auteur l'attribution du Prix Jacques Parisot.



**Rapport sur le Prix Paul-Louis Drouet
par Monsieur Pierre Labrude
attribué à Madame Camille Royer**

Le prix Paul-Louis Drouet est décerné à M. le Docteur Camille Royer pour sa thèse de doctorat en médecine générale, intitulée Maisons de santé pluriprofessionnelles en Meuse. Attractivités et limites. Propos recueillis auprès de professionnels médicaux et paramédicaux dans les maisons de santé. Cette thèse a été préparée sous la direction du Docteur Philippe Favier à Vigneulles-Hattonchâtel, et elle a été soutenue à la Faculté de médecine de Nancy.

Votre travail, Monsieur, a pour origine le constat des difficultés que rencontre actuellement la profession médicale, dans le domaine de la médecine générale et particulièrement en milieu rural, par suite des importants changements que subit notre société dans nombre de domaines depuis plusieurs décennies, celui de la santé et de la médecine n'y échappant bien sûr pas. Votre mémoire est divisé en deux parties d'importance à peu près égale dont le premier pose le problème, explique la situation et expose la méthode employée, et dont le second présente puis discute les résultats en montrant les apports de ces maisons, sans oublier leurs difficultés, avant une conclusion optimiste sur la situation du département meusien.

Les facteurs de l'offre et de la demande de soins sont nombreux dans notre pays : population vieillissante en raison de l'allongement de la durée de la vie mais aussi de l'accroissement du nombre des affections de longue durée, démographie médicale soumise à des paramètres multiples (nombre, disparité d'âges, féminisation, variation des modes d'exercice, répartition géographique, aspiration des jeunes diplômés et des conjoints, données politiques elles-mêmes nombreuses, démographie des autres professionnels de la santé).

Une réponse possible à ce problème compliqué est la « maison de santé pluriprofessionnelle » ou MSP, à propos de laquelle vous présentez d'abord deux réalisations étrangères, l'une lointaine, les États-Unis, un pays où le système de santé est fort différent du nôtre, et l'autre très proche, la Belgique. Différents modes d'exercice, que vous évoquez alors, sont juridiquement possibles dans notre pays. Et, ayant exposé tout cela à vos lecteurs, vous pouvez en arriver au cœur de votre sujet, la maison de santé pluriprofessionnelle dans le territoire meusien, avec ses différentes maisons, en présentant la démographie des autres professions de santé et en étudiant deux cantons, celui de Vigneulles-les-Hattonchâtel et celui de Dieue-sur-Meuse.

Pour votre travail personnel, objet de la seconde partie, vous avez fait le choix de deux maisons et d'entretiens individuels et semi-dirigés avec des questions identiques, un enregistrement et une restitution dactylographique ultérieure. L'analyse des résultats et leur critique aboutissent à cinq grands chapitres qui peuvent se résumer aux questions ci-après : qu'en pensez-vous avant, quelles ont été les motivations, quelles sont les motifs éventuels de remise en cause, quelles sont au contraire celles d'un renforcement, quel futur et quel avenir.

La discussion conduit à nombre de questions sur la méthode employée et sur ses limites, et surtout à sept points qui conduisent à votre conclusion : un plébiscite pour l'exercice de groupe, un attachement à l'indépendance, un exercice pluriprofessionnel, un lieu d'expérimentation, un poids financier important, une attractivité à développer, une finalité qui est-elle avant tout médicale. La discussion, la conclusion et le résumé font ressortir les points positifs d'une telle structure, mais également ses difficultés, sans omettre plusieurs pistes de travail et d'évolution de ces maisons de santé pluriprofessionnelles.

L'utilité, peut-être même la nécessité, de votre travail de thèse, sa qualité aussi, Monsieur, ont retenu l'attention des membres de l'Académie, le « sélectionneur » de candidats que je suis, et les deux rapporteurs, le Professeur Laxenaire et moi-même. J'ai donc le plaisir et l'honneur de vous remettre le prix *Paul-Louis Drouet* de cette année académique.

PRIX LITTÉRAIRES



**Rapports sur le Prix Georges Sadler
par Madame Françoise Mathieu,
Messieurs François Roth, Alain Petiot et Patrick Corbet**



**Littérature : Jean-Yves Masson, pour son ouvrage
« L'incendie du théâtre de Weimar »,
par Madame Françoise Mathieu**

« Il faut vivre pour le présent et surtout œuvrer pour l'avenir, ... ». Édifier est nécessaire, »... Ainsi s'exprime l'élan vital de Wolfgang Goethe, l'une des plus grandes figures prométhéennes de la pensée allemande, figure encore trop mal connue et appréciée du public français, figure que vous avez, Monsieur Jean-Yves Masson, admirablement ciselée dans votre ouvrage : « L'Incendie du Théâtre de Weimar ».

Il était en effet risqué de faire parler ce géant de la littérature allemande, mais votre immense culture et votre génie poétique et littéraire ont réalisé cet exploit magnifiquement.

Natif de Créhange en Moselle, vous avez grandi dans la langue française, mais vous pratiquez l'Allemand dès votre plus jeune âge. Votre famille a souffert sous l'occupation mais dans une de vos interviews, vous décrivez très bien cette relation complexe que vous avez avec l'Allemagne et ce désir profond de réconciliation. A l'École Normale Supérieure que vous intégrez en 1982 vous vous intéressez à la poésie et publiez en 2002 et en 2007 des recueils de poèmes, des nouvelles couronnées de plusieurs Prix littéraires, mais les langues étrangères et la traduction que vous comparez à un morceau de musique à interpréter, vous passionnent également et vous traduisez Yeats, l'italien Mario Luzi, l'allemand Rilke. Vous êtes également Professeur de Littérature Comparée

à la Sorbonne tout en poursuivant vos activités de traducteur et d'écrivain, et vous participez à de nombreux jurys de Prix littéraires.

L'action de votre roman se situe en 1825 dans la petite ville de Weimar, capitale d'un duché où soufflera l'esprit de Goethe pendant un demi siècle. Le jeune étudiant anglais Robert Doolan, ami d'Eckermann, l'auteur des célèbres « Conversations avec Goethe » nous raconte ses expériences de jeune étudiant étranger à Weimar. Tout d'abord il assiste à l'incendie dramatique du théâtre de la ville que Goethe avait fondé et dirigé avec amour. Comment le maître va-t-il réagir face à ce drame (je cite) « *Voici que mon théâtre est en ruines... et il me semble que moi aussi je suis littéralement en cendres...* » mais c'est sans compter sur le « miracle du théâtre » ! Goethe, qui accueille le jeune Anglais en évoquant Byron et Shakespeare avec enthousiasme (dans ces pages où Goethe évoque l'importance des langues étrangères, je retrouve le Professeur de Littérature Comparée), Goethe qui déteste la mort, ne se laisse pas abattre. Il décide avec fougue de reconstruire une nouvelle salle (Je cite) : « *Le théâtre est fait de chair et de sang... il n'est bâti que de pierres vives* ». IL souhaite célébrer son projet de reconstruction par un concert où l'on jouera des passages de « *La Flûte enchantée* » de Mozart.

L'intrigue de votre roman semble alors se détourner de Goethe pour se fixer sur plusieurs analyses de « *La Flûte Enchantée* » : celle d' Eckermann et de Doolan (chap. 6) puis celle d' Eckermann qui commente à son ami la suite prévue par Goethe(chap. 8) celle de Goethe qui rapproche cette suite de son « Faust », enfin le récit de Doolan sur la représentation partielle de l'opéra au domicile de Goethe; tout ce qui semble à première vue éloigner le lecteur de Goethe (et j'ai moi -même été prise au jeu!) n'est là que pour nous faire sentir l'autorité lumineuse du Maître. Votre ouvrage est en fait une merveilleuse « mise en abîme » selon Ann Ubersfeld (qui m'a tant guidée dans mon étude du théâtre de la Restauration anglaise) « mise en abîme" destinée à mettre valeur la personnalité irradiante de Goethe. Ainsi dans son analyse de « *La Flûte enchantée* », dernière œuvre des Lumières, où le savoir raisonnable l'emporte sur l'obscurantisme c'est la sagesse lumineuse de Goethe que l'on voit briller comme à certains passages du roman (dans ses relations avec le vieux Duc). A travers l'admiration pleine de respect du jeune Doolan, la vénération d'Eckermann pour le Maître, c'est Sarastro qui brille sur le petit monde de Weimar. Les évocations touchantes de Hummel sur sa jeunesse chez les Mozart, ne sont-elles pas le reflet des expériences du jeune Doolan auprès de Goethe? Enfin la lumière qui dissipe l'obscurité de la Reine de la Nuit évoque la force de celui qui affirme dans « *Dichtung und Wahrheit* » : « C'est la poésie qui sauve la vérité ». J'évoquerai pour terminer des pages qu'on ne peut oublier dans ce roman si attachant : l'immuable rituel de la présentation des visiteurs étrangers

à son Excellence Goethe, qui apparaît par une porte dérobée, vêtu de sa grande robe de chambre noire, ornée de ses décorations ! Je pense aux pages où il parle de son petit-fils, où il évoque l'avenir de l'Allemagne (je cite) : « *Nous aurons toujours besoin d'inventer qui nous sommes; c'est là notre génie et notre faiblesse* ». Enfin j'évoquerai la plus belle image que vous donnez de Goethe à la fin de votre ouvrage, lorsqu'avec Eckermann il s'essaie avec succès au tir à l'arc : (je cite) : « *celle d'un Apollon triomphant de la vieillesse et du découragement, d'un Ulysse à jamais royal, bandant son arc comme un jeune génie, que sa nature titanesque domine à la première occasion...* » C'est la dernière vision que Doolan emportera à Londres, la dernière vision que nous aurons de Goethe. Ceci nous évoque la phrase de Nietzsche dans sa Préface aux « Conversations d' Eckermann » : "c'est parce qu'il avait pris une telle avance sur toute une suite de générations que l'on peut encore affirmer que Goethe n'a pas encore exercé son influence et que son heure viendra plus tard".

N'est ce pas ce que vous avez pressenti dans ce remarquable ouvrage, cher Monsieur Masson et L'Académie de Stanislas est heureuse de vous distinguer aujourd'hui.



Histoire, essais : Bénédicte Boisson et Marion Denizot, pour leur ouvrage « Le Théâtre du peuple de Bussang. 120 ans d'histoire », par Monsieur François Roth

L'Académie de Stanislas a décidé d'attribuer le prix Sadler dans sa mention Histoire et Essais, à deux maîtres de conférences en études théâtrales de l'Université européenne de Bretagne (Rennes), Bénédicte Boisson et Marion Denizot pour leur livre intitulé Le Théâtre du peuple de Bussang. Cent vingt ans d'histoire.

Cet ouvrage répond parfaitement à nos deux critères et met en valeur la dimension régionale et nationale du projet de Maurice Pottecher. Les premières représentations du théâtre du peuple de Bussang ont eu lieu au cours de l'été 1895 ; son fondateur l'Alsacien Maurice Pottecher, qui a été un auteur de pièces fécond et un metteur en scène, s'était lancé dans un contexte particulier, celui de l'annexion de l'Alsace à l'Empire allemand.

A cette période, Bussang alors ville thermale et climatique, se trouvait à la frontière entre les deux pays. Le projet de Maurice Pottecher affirmé par la devise « Par l'Art, pour l'Humanité » inscrite au fronton de la scène, était de créer dans la montagne vosgienne une fête dramatique accessible à tous, en régénérant l'art de son temps.

Les représentations avaient lieu chaque été sur une scène protégée par une bâtisse en bois et ouvrant sur la forêt vosgienne. Les deux auteurs s'interrogent sur l'étonnante longévité de cette aventure qui a surmonté les guerres et les vicissitudes de l'histoire, la disparition de son fondateur puis celle de la famille fondatrice.

Pour comprendre ce qu'elles appellent « une utopie vivante et renouvelée », elles s'interrogent sur toute une série de questions qui traversent encore le théâtre contemporain : initiative privée et soutien public, ancrage local, place du théâtre amateur par rapport au théâtre professionnel, réponse aux demandes du public etc... Au cours des années 1930, Pierre-Richard Willm qui avait déjà participé à l'aventure, devient le collaborateur et le metteur en scène de Maurice Pottecher et sa collaboration active se poursuit après la seconde guerre mondiale et au-delà de la mort de Maurice Pottecher dont la famille assure la succession. Puis après la disparition de la famille, plusieurs réorganisations successives interviennent dont les auteurs marquent les étapes et la réalisation d'un nouveau répertoire, bien différent de celui du fondateur.

Le livre est documenté ; il est accessible et se lit aisément ; il est illustré d'une iconographie inédite, variée, bien choisie et qui met le texte en valeur. Une chronologie précise donne le titre des pièces, le répertoire comme les nouvelles, qui ont été jouées chaque année. La compétence des auteurs permet de bien comprendre le projet théâtral de Maurice Pottecher et ses adaptations successives jusqu'à nos jours et donne aux lecteurs les moyens de parcourir au fil des décennies cette étonnante expérience au confluent de l'histoire du théâtre et de l'histoire sociale et culturelle.



Roman populaire : Monsieur Alain Fisnot, pour son ouvrage « Les filles du meunier », par Monsieur Alain Petiot

Ce roman d'Alain Fisnot est construit autour de l'activité d'un moulin à eau du nord meusien, appartenant à un meunier, au début du vingtième siècle. Ce propriétaire meunier, père de plusieurs filles, les élève avec une rigueur extrême, dans l'espoir de leur garantir un avenir convenable, dans un cadre digne et conforme à ses convictions. Mais son intransigeance, dans le souci de bien faire, amène ses filles à adopter des comportements hors du commun et très éloignés des projets de ce père de famille. Le moulin sert ainsi de cadre à la vie mouvementée des filles du meunier.

Dès le début de la première partie du roman, consacrée à sa fille Adèle, on pressent aisément la suite : la jeune fille enceinte de l'apprenti nouvellement embauché, la réaction violente et démesurée du père, le départ du jeune homme

et le désespoir de la jeune fille. Toutefois, la suite du roman tient le lecteur en haleine et révèle des rebondissements pour le moins inattendus, notamment le dénouement qui intervient au moment où est décrétée la mobilisation générale d'août 1914.

Cet ouvrage au style clair et limpide est facile à lire. L'auteur y donne de multiples descriptions de paysages et développe des scènes hautes en couleurs. Mais, surtout, Alain Fisnot montre ici une grande habileté à développer l'intrigue et à camper des personnages au caractère tranché et attachants.

Enfin, on comprend que l'auteur puise son inspiration et le goût de l'écriture dans les richesses de son département de la Meuse. Alain Fisnot, natif de Fainles-Sources et demeurant à Revigny-sur-Ornain, y a trouvé sa vocation littéraire et, outre l'animation de deux ateliers de théâtre, se consacre, depuis 1982, à la rédaction de romans, de recueils de poésie, d'essais historiques, de pièces de théâtre, d'entrées et de pièces clownesques ou de contes pour enfants. Ces écrits variés, dont certains ont déjà été distingués par des prix, rencontrent un succès renouvelé auprès de lecteurs aimant retrouver l'histoire départementale et l'âme meusienne. Ce dernier roman, *Les Filles du Meunier*, est, comme nous nous plaisons à le relever, le treizième des ouvrages principaux publiés par Alain Fisnot et a convaincu notre commission que l'Académie de Stanislas se devait à son tour de distinguer cet auteur par l'attribution d'un des prix littéraires lorrains Georges Sadler, au titre du roman populaire.



Prix Junior : Rosa De Marco, pour son ouvrage « Le langage des fêtes jésuites dans les pays de langue française, de la ratio studiorum de 1586 jusqu'à la fin du généralat de Muzio Vitelleschi (1645) », par Monsieur Patrick Corbet

L'Académie de Stanislas, suivant le vœu de Georges Sadler, entend récompenser et encourager de jeunes chercheurs. Elle accorde donc son Prix Junior 2016 à Madame Rosa De Marco pour son ouvrage :

LE LANGAGE DES FÊTES JÉSUITES DANS LES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE DE LA RATIO STUDIORUM DE 1586 JUSQU'À LA FIN DU GÉNÉRALAT DE MUZO VITELLESCHI (1645)

Ce travail est issu d'une thèse d'histoire de l'art, soutenue à l'Université de Bourgogne en juin 2014, et saluée comme remarquable par un jury qui lui a décerné à l'unanimité ses félicitations. Elle a été retenue pour publication prochaine aux prestigieuses éditions Brepols. Madame De Marco qui est d'origine italienne, calabraise pour être précis, et qui a fait ses études à l'Université de Bologne, a écrit cet ouvrage dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle, sans que cela nuise à la valeur formelle des pages rédigées.

Elle est à présent chercheur post-doctorat à l'Université de Liège, dans le cadre d'une Bourse Marie Curie.

Son livre, on l'a compris, est consacré à la contribution de la Compagnie de Jésus à la forme et au rayonnement des fêtes urbaines en France au XVII^e siècle. L'auteur y revient sur un thème fameux, celui des Jésuites vus comme acteurs majeurs de la fête moderne. Mais elle en renouvelle l'approche. Elle scrute en effet les raisons du développement donné par les Pères jésuites aux cérémonies et au spectacle. Elle y montre combien les religieux ont ainsi participé aux avancées de la pensée, car la fête se lit comme moment d'exposition, moment d'épiphanie, des enjeux religieux et sociaux d'une époque. Réinsérée dans une trame historique, la fête jésuite révèle ses fondements pédagogiques, apologétiques et politiques.

La première partie du livre propose ainsi une lecture mettant en relief les lieux, les temps, les personnes et les composants éphémères caractéristiques de la fête. Ceux-ci reposent sur le thème du triomphe à l'antique dont les Pères ont régénéré le sens en puisant aux sources scripturaires. En deuxième partie sont évoqués la réalisation, le fonctionnement et la réception des éléments de la fête. L'analyse s'attache alors au « langage festif ». La solidarité rhétorique entre l'événement et son expression écrite (qui est le livret de fête) fait parcourir l'étendue de l'image de la cérémonie et poursuivre par l'étude de ses signes. L'invention du merveilleux est montrée à travers l'étude des objets (à savoir surtout les architectures avec leur complément sous forme de tableaux, de statues, de costumes, d'instruments mathématiques et autres). Ceux-ci réagissent à la faculté poétique de l'homme à appréhender le monde, une faculté 'entraînée' par la pédagogie et la spiritualité jésuites.

On me permettra dans cette évocation nécessairement brève de souligner un adjectif ici prononcé, celui d'« éphémère ». Le mot donne la mesure du travail que Madame De Marco a dû mener sur des sources très éparpillées, mais surtout allusives, s'interprétant comme des reflets partiels d'événements par essence momentanés. Il indique la nature fugitive et métamorphique d'un sujet qui éloigne partiellement de l'histoire de l'art classique pour être aussi participation à l'histoire des idées, et l'on reconnaît là l'influence de sa directrice de thèse, notre confrère Madame Paulette Choné.

En apportant son soutien à cette publication marquée par la finesse et l'intelligence des analyses, l'Académie de Stanislas confirme son rôle dans la découverte et l'encouragement de travaux profondément novateurs.

PRIX ARTISTIQUES

-o-o-o-o-o-

Rapport sur le Prix d'Architecture, par Monsieur Jean-Marie Simon attribué à Monsieur Florent Descamps

Le jury du prix d'architecture de l'Académie de Stanislas, doté par la Caisse d'Épargne de Lorraine et Champagne-Ardenne, s'est réuni le 3 décembre 2015, à l'école d'architecture de Nancy. Accueilli par monsieur le directeur de l'école, le jury sous la présidence de Madame Christiane Stutzmann a auditionné 4 candidats et examiné les rendus graphiques. L'ensemble de ces travaux démontre la belle aptitude de ces futurs professionnels à traiter l'insertion de leur projet dans l'existant, et le jury s'est prononcé pour attribuer le prix d'architecture à Florian Descamps.

Florian Descamps est né à Saint-Denis de la Réunion en 1992. Après l'obtention de son baccalauréat au lycée Levasseur, il consacre une année à une licence histoire de l'art à Bordeaux, avant de rejoindre l'école d'architecture de Nancy en 2012. Il participe activement à la vie de l'école tout en suivant de nombreux stages ouvriers ou dans des agences d'architecture. La qualité de ce travail est reconnue dans le cadre d'un concours international, par une cinquième place au concours « Self.Build in a Shoestring » en 2015. C'est dans son travail de master de fin d'études intitulé « Neutralité et Potentialité dans l'architecture et l'urbanisme moderne » que ses approches philosophiques et anthropologiques sont récompensées par le « Prix du meilleur master 2015 en architecture », prix décerné par la fondation Remy Butler. Actuellement Florian Descamps est chargé de mission au sein de l'école d'architecture de Nancy et réfléchit aux liens entre les professions de l'architecture et la nouvelle grande région.

Florian Descamps a choisi de consacrer son projet de fin d'études à un site important de l'agglomération nancéienne, l'espace occupé par des installations ferroviaires au pied du viaduc Kennedy. Une analyse fine du quartier effectuée

avec son camarade Baptiste Peltre à permis de construire un programme. Le viaduc n'est pas qu'un lieu de transit de nombreuses activités tertiaires existent dans son environnement proche. Aussi pour répondre aux attentes des personnes qui travaillent dans ce quartier, Florian Descamps propose la création de petits centres de restauration, d'une bibliothèque, et d'espaces pour des activités sportives ou de détente. Ces équipements reliés par des passages et circulations suspendus au viaduc Kennedy donnent à voir, par-delà la tranchée ferroviaire ce paysage nancéien des années 1960, aujourd'hui en mutation.

Ces aménagements assurent aussi les transitions visuelles entre le viaduc Kennedy et le secteur ferroviaire. La passerelle piétonne parallèle aux voies, mais légèrement en contre bas, est un véritable balcon sur la ville, éloignant les piétons des nuisances automobiles. Des promontoires et des traversées perpendiculaires au viaduc surplombent la tranchée ferroviaire et accueillent les équipements, alors que les activités sportives se développent sous le viaduc. Ces constructions sont faites d'éléments « modestes », utilisant les matériaux et les techniques habituelles des infrastructures ferroviaires, poutres et treillis métalliques, et les volumes fermés prennent l'aspect de conteneurs. Un traitement arboré permet de retrouver un lien avec le sol naturel.

Le jury a également apprécié le beau travail graphique et l'utilisation subtile de la couleur pour la présentation de l'ensemble du projet.

Le projet de Florian Descamps est sensible, intelligent et rigoureux, il a retenu toute l'attention du jury qui a proposé de lui attribuer le prix d'architecture de l'académie de Stanislas. L'académie lui présente ses félicitations et lui souhaite une belle réussite professionnelle.



Rapport sur le Prix de la Bourse Sadler, mention Beaux-Arts par Monsieur François Le Tacon attribué à Madame Marianne Francllet

Marianne Francllet, née à Laxou, obtient en 2012 un baccalauréat scientifique avec la mention très bien et décide d'intégrer l'École nationale supérieure d'Art et de Design de Nancy. Après la première année, elle choisit l'option Design et en juin 2015 elle obtient le diplôme de l'école, mention Design. Elle est remarquée pour la richesse de sa démarche ce qui lui vaut d'être proposée par son école pour l'attribution de la bourse Sadler mention Beaux-Arts.

Ce qui frappe en effet dans ce jeune parcours c'est la diversité et la qualité des créations : la diversité des approches de Marianne Francllet est en effet tout à fait étonnante.

En deuxième année d'école, elle imagine la chaise *AEROBI* qui est un jeu de construction ou une poupée, qui trouve son usage dans les mains des enfants. Le dessin d'une silhouette de chaise qui bouge et trouve des positions dans l'espace est le point de départ de ce projet.

Autre idée, *Cloches affinées*. Les produits laitiers demain, quelles propositions ? C'est à cette question qu'ont répondu dix designers professionnels et des étudiants en écoles d'art, réunis par Claire Fayolle dans le cadre de l'exposition Milk Lab. Inédits, les projets ont été spécialement développés pour l'occasion. Voici celui de Marianne Franclét réalisé en 2015 et intitulé *Cloches affinées*. Marianne Franclét s'est intéressée aux croûtes de fromages qui sont des surfaces vivantes modelées par des microorganismes, essentiellement champignons et bactéries qui protègent l'intérieur du fromage et lui donnent la spécificité de son goût, de ses arômes et de sa texture. Marianne Franclét a alors imaginé un processus de fabrication de nouveaux objets en croûte, des *Cloches affinées* qui prennent ensuite place dans la cuisine ou elles protègent les aliments. L'ensemble du scénario est développé par une vidéo et des aquarelles où champignons, bactéries et arthropodes font leur travail.

Je n'ai pas le temps de présenter les projets *Buticula*, *Repassage*, *Spores*, *Savon/ Erosion*, *Star System*, *Empreinte de boîtes*, *Haut-du-Lièvre* ou encore *Neige*, qui sont tout aussi originaux et je passe au projet *Father*. *Father* a été imaginé par Marianne Franclét pour ne pas laisser orphelin son homologue déjà existant *Mother*, un objet connecté conçu par Rafi Haladjian. *Father* communique avec *Mother* avec lequel il forme un couple qui se veut une satire de la mode des objets connectés.

Je termine par ce que je considère comme le meilleur projet de Marianne Franclét, *Spores*. Il s'agit de créer un objet d'après une planche tendance en imaginant une trame qui va servir de base à l'objet, en l'occurrence un collier en élastomère constitué de centaines de petites capsules contenant des parfums. La forme enveloppante du collier permet une diffusion des parfums et rappelle un col des robes des années 60.

Vous l'aurez compris, Marianne Franclét est dotée d'une imagination sans limite et de beaucoup d'humour. Nous sommes certain que la bourse Sadler, mention Beaux-Arts, qui lui est attribuée, lui permettra de mener à bien divers autres projets dans le cadre de sa quatrième puis cinquième années d'études et enfin de réaliser son rêve, intégrer une agence de design.

Rapport sur la Bourse Georges Sadler , mention Conservatoire par Monsieur Bernard Guidot attribué à Madame Chloé Tallet

Ayant eu la chance de naître dans un milieu qui apprécie la musique classique, depuis plusieurs générations, Mademoiselle Chloé Tallet commence à apprendre la flûte à l'âge de 7 ans, au CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) de Nancy, sous la direction d'Isabelle Lartillot. C'est cette dernière qui la forme pendant presque dix ans (de 2003 à 2012). A partir de 2009, son élève décide, parallèlement, d'entreprendre des études de cor (comme deuxième instrument) dans la classe de Jean-Philippe Chavey (toujours au Conservatoire de Nancy). Au cours de l'année scolaire 2013-2014, Chloé Tallet termine ses études en classe Terminale ES au lycée Jeanne d'Arc de Nancy. Consciente des difficultés qu'un double cursus lui impose, elle arrête ses études de flûte pendant un an. L'année 2014 voit son retour à la musique, mais – Fait insolite dans un CV de musicienne – elle travaille de 2014 à 2015 au sein d'une pâtisserie-chocolaterie renommée de la place de Nancy et obtient le CAP « Pâtisserie » ! Cependant, la perspective de travailler dans ce domaine ne la séduit pas. La réalité fait disparaître ce que Chloé Tallet désigne elle-même comme un très ancien rêve d'enfant.

A partir de 2014, Chloé Tallet a repris, avec une énergie nouvelle et une détermination louable, ses études de flûte au Conservatoire de Nancy, mais avec un nouveau Professeur, Madame Frédérique Guidoux. Ses efforts sont couronnés par l'obtention du DEM de flûte, avec la mention Très Bien, décernée à l'unanimité du Jury. Rappelons que le DEM (Diplôme d'Etudes Musicales) est l'examen le plus élevé des Conservatoires. Il est destiné à ceux qui envisagent une carrière professionnelle. Accessoirement – Osons le dire – elle obtient également le CEM (Certificat d'Etudes Musicales) de cor, avec la mention Bien.

A l'automne 2015, Chloé Tallet a été reçue au concours d'entrée en Cycle de perfectionnement du Conservatoire de Rueil-Malmaison, dans la classe de Madame Pascale Feuvrier, dont elle avait fait la connaissance dans le cadre d'une Master-Class, à Château-Gontier, en juillet 2015. Cela ne l'empêche pas de continuer ses études musicales à Nancy sous la houlette de Frédérique Guidoux. Son ambition est de passer, en février 2016, le concours d'entrée au CNSM de Paris. Lors de ce concours (A l'occasion de ce que les initiés appellent « le premier tour »), elle jouera notamment la Deuxième fantaisie pour flûte seule de Friedrich Kuhlau (Cet artiste germano-danois, mort en 1832, et qui était devenu compositeur officiel de la Cour de Danemark).

Chloé Tallet a eu l'occasion, à plusieurs reprises, de jouer de la flûte au sein de l'orchestre symphonique du CRR de Nancy, au cours des années 2010-2011, 2012-2013 et 2014-2015. En cor, elle a participé à quatre concerts du Bigband de Michaël Cuvillon (à Sarrebrück, à Luxembourg, à Metz et à Nancy).

En outre, à la MJC Philippe Desforges de Nancy, le 24 mars 2015, elle s'est produite en récital, accompagnée au piano par Shuguang Li. Le programme comprenait les premier et deuxième mouvements de la célèbre sonate de Poulenc, la Fantaisie pour flûte et piano de Philippe Gaubert (1912), et l'Introduction et Variations sur «Trockne Blumen» («Fleurs sèches») du cycle «Die schöne Müllerin» («La Belle Meunière») de Franz Schubert, morceau souvent choisi pour les concours de flûte.

Par ailleurs, le 21 mars 2012, dans la catégorie flûte, Chloé Tallet a été classée première (avec félicitations) au Concours artistique d'Épinal. Tout récemment, le 28 novembre 2015, dans le cadre du 9ème concours «Passion de la musique contemporaine», le Rotary Club de Nancy lui a décerné le «Prix du public», le premier Prix revenant à la clarinette (Mateo Garcia) et le second Prix à la guitare (Donovan Lux).

En se soumettant au concours d'entrée au CNSM de Paris - qu'il s'agisse de viser la classe de Sophie Cherrier (Singulièrement bien connue en Lorraine puisqu'elle est originaire de Nancy) ou celle de Philippe Bernold - Mademoiselle Tallet emprunte une voie extrêmement périlleuse, nécessitant de très belles qualités instrumentales. La réussite ne peut être qu'aléatoire et délicate. Nous lui souhaitons le meilleur résultat possible.

Au nom de l'Académie de Stanislas et en mon nom propre, je suis très heureux de lui remettre le Prix correspondant à la Fondation Sadler «Conservatoire».



**Rapport sur le Prix Henri Galilée,
par Monsieur Denis Grandjean
attribué à Madame Margaux Simonetti**

Une nouvelle fois l'Académie a choisi cette année de distinguer un jeune artiste qui est encore aux prémices d'un parcours prometteur. Diplômée de l'École Nationale Supérieure d'Art de Nancy, actuellement en post diplôme dans une école d'art de Shanghai, Margaux Simonetti n'a en effet que 23 ans, mais elle a déjà beaucoup produit, surtout dans le champ de la peinture, et s'est affrontée à des sujets divers qui expriment assez clairement l'ampleur et la diversité de ses recherches. Elle a aussi beaucoup étudié et son mémoire

de master à l'École Nationale supérieure d'Art de Nancy « la peinture et/est l'objet » résume, dans un ouvrage écrit et dessiné, une approche historique, érudite de l'évolution des rapports entre peinture et objet. Mettant en pratique les leçons des artistes de mouvements récents, comme le Nouveau Réalisme, ou Supports-Surfaces, elle questionne la toile comme support d'un sujet et la traite aussi comme un objet que l'on peut transformer en œuvre personnelle. Ses peintures de drapés, traités comme des paysages troublants, vont dans ce sens, mais elle travaille aussi beaucoup l'étude de visages ou de personnages qui scrutent le spectateur de cet objet qu'est la toile peinte et qui semblent figés dans une interrogation patiente.

C'est sans doute un des points forts du travail de Margaux Simonetti de se confronter – de nous confronter- ainsi à des visages en gros plans, de concentrer l'attention du spectateur sur un regard, sur des lèvres, sur la courbe d'une joue, ou sur des portraits frontaux, en organisant avec des moyens plastiques simples et clairs un face à face explicite. A travers ces portraits qui nous fixent et ces personnages hiératiques se développe une sorte de comédie humaine qui ne pourra que croître en intensité à mesure que l'expérience viendra la nourrir. La technique est sans artifice : la manière de peindre est directe, sans emphase et se propose d'aller droit au but, c'est-à-dire à l'effet recherché, qui est plus un questionnement qu'une réponse. D'où cette économie de moyens qui caractérise ces peintures, qui sollicite la réflexion du spectateur et l'empêche de se perdre dans l'expressionnisme d'une touche appuyée ou de sujets complexes. Les nus du tryptique « dissolution » sont peut être une forme d'exception à cette rigueur plastique, mais la virtuosité mise en œuvre de façon visible est justement destinée à dissoudre le corps plutôt qu'à le magnifier, approche originale d'un thème récurrent dans la peinture et ici brillamment traité.

Dans les travaux récents, on doit s'attarder sur la série des drapés, peintures-objets qui jouent sur l'ambiguïté du sujet ; ces cadrages serrés d'un tissu dont on perçoit le grain, qui peuvent suggérer un paysage mais qui conduisent insensiblement vers l'abstraction sont peints sur des toiles elles mêmes pliées, plissées, cousues, où la réalité du relief dispute au trompe l'œil. Cette approche s'inscrit dans des courants que connaît bien Margaux Simonetti : elle poursuit à sa façon cette remise en cause du tableau comme surface peinte, traité comme un objet peint et de valorisation de l'objet qu'est la toile et son châssis pris comme une œuvre. C'est aussi une manière d'insister sur l'autonomie de la peinture par rapport à une représentation, d'en déconstruire les éléments et de les rassembler dans une composition en trois dimensions puisque le relief y a sa part.

Ce travail sur la mise en abyme de l'objet peint et du sujet, elle le poursuit dans ses dessins, ses sculptures, ses gravures, ses céramiques, ce qui laisse entrevoir une belle virtuosité technique et de grandes possibilités d'expression en devenir; compte tenu des acquis d'aujourd'hui, qui, sont la marque d'un travail continu, cohérent, volontaire, on peut penser qu'une œuvre originale est en train de naître. C'est cet espoir que l'Académie a voulu soutenir.

Intermède musical
présenté par Christiane Dupuy-Stutzmann
Présidente de la commission des prix artistiques de l'Académie



avec la participation des Lauréats de la Bourse Sadler
de l'Académie de Stanislas
élèves du Conservatoire Régional du Grand Nancy
– Musique – Danse – Théâtre –



1^{er} mouvement de la « Sonate pour flûte et piano » de Francis Poulenc

Chloé Tallet (flûte) - Noé Degalle (piano)

« Tarentelle » opus 6, pour flûte, clarinette et piano de Camille Saint-Saëns

Chloé Tallet (flûte) - Lucas Dietsch (clarinette) - Noé Degalle (piano)

« Scènes de la forêt » de Mel Bonis

Alexis Rapinat (cor) - Chloé Tallet (flûte) - Noé Degalle (piano)



PRIX SUZANNE ZIVI



**Le prix Suzanne Zivi est attribuée à Madame Mélanie Dubuy,
Monsieur Julien Léonard et Monsieur Thomas Hauet**

Mélanie Dubuy, rapport par Monsieur Etienne Criqui

Mélanie Dubuy, 35 ans, est Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy.

Etudiante à la Faculté de Droit de Nancy, Mélanie Dubuy a obtenu une maîtrise de Droit public et européen en 2002, avec mention Bien après un séjour Erasmus à l'Université de Leeds. Elle a poursuivi ses études par un DU de Droits constitutionnels européens comparés et parallèlement un DEA de droit international public, obtenant ces deux diplômes en 2003 avec la mention Bien. Elle a entrepris alors une thèse de Doctorat en Droit public, spécialité Droit international public, sous la direction du Professeur Mouton, intitulée: «La guerre préventive et l'évolution du droit international public». Cette thèse magistrale et monumentale (près de 700 pages) a été menée à bien en moins de 5 ans et soutenue en 2008. Elle a obtenu le prix de thèse et a été publiée en 2012 à La Documentation Française. Enfin en 2013 elle a obtenu son habilitation à diriger des recherches (HDR).

Après avoir été 3 ans allocataire-moniteur à la Faculté de Droit de Nancy, Madame Dubuy a été ATER pendant 2 ans. Depuis 2009 elle est Maître de Conférences de Droit public à Nancy.

Mélanie Dubuy est spécialisée en droit international public et travaille principalement sur la sécurité internationale, la guerre préventive, mais aussi les droits de l'homme, le droit des minorités, le droit des peuples autochtones... Questions qui sont au cœur de la problématique du droit international public aujourd'hui, mais aussi au cœur de l'actualité. Ce qui ne l'empêche pas de bien maîtriser également d'autres disciplines, comme le droit administratif qu'elle a longtemps enseigné et le droit public de l'économie qu'elle enseigne toujours.

Outre sa thèse, Madame Dubuy a participé à 6 ouvrages collectifs. Elle a publié en outre 13 articles, souvent dans des revues prestigieuses et 15 commentaires de jurisprudence. Elle assure par ailleurs une veille juridique et une chronique de jurisprudence internationale, toutes deux mises en ligne chaque semaine et qui sont très consultées en France, mais aussi à l'étranger, ce qui contribue à diffuser et faire rayonner la recherche nancéienne en droit international public. Elle a déjà présenté une communication dans une quinzaine de colloques.

Madame Dubuy siège au Conseil du Pôle scientifique «SJPEG» de l'Université de Lorraine. Elle est par ailleurs membre du comité de lecture de la revue *Civitas Europa*.

Mélanie Dubuy est une jeune enseignante très prometteuse dont l'activité de recherche est tout à fait remarquable, compte tenu de l'abondance et de la qualité de sa production scientifique. Son parcours brillant, son jeune âge, la qualité exceptionnelle de ses travaux ont séduit le jury.

Au nom de l'Académie de Stanislas, je suis très heureux et très fier de lui remettre le prix Zivi.

Julien Léonard, rapport par Monsieur François Roth

M. Julien Léonard est, depuis 2012, maître de conférences en histoire religieuse et culturelle de l'époque moderne à l'Université de Lorraine, site de Nancy.

Après un parcours scolaire exemplaire, il engage des études d'histoire à l'université de Metz qui s'achèvent par un DEA intitulé *De Metz à Berlin*. David Ancillon, pasteur réformé en France et dans le refuge. Mention T.B. Parallèlement il est reçu aux concours du Capes (2004) et de l'agrégation d'histoire (2005). Après une année de stage, il est nommé professeur au lycée Charlemagne de Thionville, de 2005 à 2009.

Tout en exerçant cette activité professionnelle, il prépare une thèse de doctorat en histoire moderne qu'il soutient le 19 novembre 2011 à l'Université Jean Moulin de Lyon devant un jury présidé par le professeur Philippe Martin. Cette thèse qui a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury, s'intitule: *Le ministère de Paul Ferry à Metz (1612-1669). Essai de contribution à l'étude des pasteurs réformés français sous le régime de l'édit de Nantes*. Elle vient d'être publiée sous le titre: *Être pasteur au XVII^e siècle. Le ministère de Paul Ferry, Rennes, Pur, collection Histoire, 2015, 350 p.* C'est le travail scientifique majeur et novateur de Julien Léonard; il permet d'analyser sa méthode historique, ses modes de raisonnement, ses apports à la recherche et

à la connaissance de la religion réformée en Lorraine dans le cadre de l'édit de Nantes. Julien Léonard s'est appuyé sur les abondantes archives personnelles laissées par Paul Ferry qui a exercé à Metz son ministère pastoral pendant plus de 50 ans, de 1612 à 1669 et qui est connu dans l'histoire messine pour ses controverses avec le jeune Bossuet, le futur évêque de Meaux et orateur sacré, alors pourvu d'un canonicat à Metz.

La personnalité de Paul Ferry qui avait déjà été abordée par les historiens messins Mazauric et Tribout de Morembert est renouvelée complètement par Julien Léonard. Il n'a pas écrit une biographie classique; il replace Paul Ferry dans son milieu familial, social et culturel; il met l'accent sur l'exercice de la fonction pastorale dans une ville dont près de la moitié de la population était réformée et dans laquelle la religion réformée de langue française occupait un statut spécial, un peu différent de celui que l'on observe dans le reste du royaume. A Metz, Paul Ferry était un bourgeois aisé, proche du magistrat et des autorités de la ville; il exerça une fonction politique. Au-delà il s'était construit tout un réseau de relations parmi les réformés du royaume, ceux de Sedan, de Saumur, de La Rochelle, de Montauban où il avait étudié jeune, de Paris et de Charenton; il entretenait une importante correspondance avec sa famille, ses collègues pasteurs; il s'intéressait aussi aux luthériens avec lesquels il rêvait d'une « union » des églises; avec les catholiques, qui entreprenaient la reconquête de Metz et avec lesquels les réformés devaient coexister, il entretenait un dialogue ferme mais irénique; il était soucieux de préserver les droits et la place des réformés dans la vie de sa ville et du royaume; Ferry était un homme qui écrivait beaucoup et qui publiait des textes, des opuscules et quelques-unes des multiples prêches qu'il avait rédigés tout au cours de sa vie dans son cabinet de travail puis prononcées dans les temples et les assemblées. Julien Léonard a écrit un livre remarquablement documenté, bien construit qui ouvre de multiples perspectives sur la progressive francisation de la ville de Metz par les hommes du roi, l'exercice de la religion réformée sous le régime de l'édit de Nantes

A côté de cette thèse, Julien Léonard a publié de nombreux articles dans les revues régionales (Cahiers lorrains, Pays Lorrain, Annales de l'Est etc.), dans les revues scientifiques à comité de lecture; il a participé à de nombreux colloques, à des expositions, des journées d'études, des tables rondes et donné de nombreuses conférences. Au-delà de cette activité scientifique, il est soucieux de diffuser réflexions et connaissances dans un public plus large et de construire un ancrage culturel régional. Enfin Julien Léonard annonce des projets qui vont lui permettre d'élargir ses recherches bien au-delà de Metz, vers le protestantisme de langue française, dans le royaume, dans les Pays-Bas et dans la vallée du Rhin.

Après plus de dix ans d'un travail efficace, Julien Léonard s'est imposé comme un chercheur d'avenir pour l'histoire culturelle, religieuse et sociale des temps moderne. C'est pourquoi l'Académie de Stanislas a décidé de lui décerner le prix Zivi.

Thomas Hauet, rapport par Monsieur Jean-Louis Rivail

Thomas Hauet, maître de conférences à l'Université de Lorraine, est âgé de 34 ans. C'est un pur produit de la Faculté des Sciences et Technologies de cette Université où, après une maîtrise de sciences physiques, il a obtenu en 2003 le DEA de Physique et Chimie de la Matière et des Matériaux. En 2006 il soutient une thèse dans la même spécialité et complète sa formation par un séjour post doctoral de 3 ans aux Etats Unis, dans la Silicon Valley, au sein du groupe industriel Hitachi GST.

Depuis sa nomination à l'Université en 2009, il effectue ses recherches au sein de l'Institut Jean Lamour. Monsieur Hauet est un spécialiste de la microphysique des systèmes de stockage de l'information, systèmes dont les performances et la miniaturisation ont fait des progrès colossaux au cours des cinquante dernières années et dont les développements n'ont pas fini de nous étonner.

Les travaux de Thomas Hauet, dont la haute technicité rendrait l'exposé austère, portent en particulier sur le magnétisme de systèmes de multicouches minces et le contrôle de l'aimantation de ces systèmes à l'échelle micrométrique et nanométrique en vue de la réalisation de mémoires magnétiques et de nouvelles méthodes d'enregistrement. Il participe en particulier au développement d'un nouveau type de mémoire voué à remplacer les mémoires actuelles des ordinateurs, téléphones et autres instruments électroniques portables.

Ses travaux se traduisent, entre autres, par 60 publications dont l'essentiel a paru dans les plus prestigieuses revues internationales ainsi que 4 brevets.

A côté de cette intense activité de recherche et d'un service d'enseignement très varié, Thomas Hauet est très engagé dans la vie scientifique locale. Outre la gestion du centre commun « Magnétisme » de l'Institut Jean Lamour il participe à la vie de l'université en siégeant dans deux conseils de gestion de l'établissement. En outre, il a de nombreuses activités d'expertise ainsi que de vulgarisation scientifique, en particulier auprès des étudiants de Sciences-Po-Nancy ou d'élèves du secondaire.

En conclusion, Thomas Hauet est un jeune universitaire qui a largement apporté des preuves de son excellence, et l'Académie de Stanislas est heureuse de reconnaître ses qualités en lui attribuant un prix Suzanne Zivi.

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS



Rapport sur le Grand Prix 2015 par Monsieur Jean-Claude Bonnefont



Atelier mémoire ouvrière

Au début du XX^e siècle, Neuves-Maisons était devenu le pôle d'un petit bassin industriel, connu dans la France entière. Autour de l'usine sidérurgique, en pleine expansion, une demi-couronne de mines de fer frangeait les rebords du plateau de la forêt de Haye. Certaines de ses mines vendaient leur minerai à des usines très diverses. Mais celle de Maron – Val de Fer était le fleuron de cet ensemble ; elle réservait son minerai à l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons, à laquelle elle était indissolublement liée par le cordon ombilical du petit chemin de fer qui traversait la commune de Chavigny et livrait son minerai jusqu'au cœur de l'usine. Il traversait la route nationale sur un pont situé à trente mètres de la maison de mes beaux-parents. Attention, m'avait-on dit, lorsque j'étais venu pour la première fois en ces lieux, en 1962 : il faudra vous accoutumer à entendre le signal sonore et le grondement des trains qui passeront pendant la nuit ! Mais quand je suis venu me fixer à Chavigny de manière définitive, à la fin de l'année 1968, cette période était déjà révolue. J'entendais encore quelques trains, mais c'étaient ceux qui transportaient le matériel qu'on évacuait de l'intérieur de la mine, promise à une fermeture définitive.

Les entrées des mines ont été murées et le carreau de celle du Val de Fer enseveli sous des tonnes de terre et de rochers. C'était, nous a-t-on dit par mesure de sécurité. Et pour en finir avec un passé que les responsables politiques voulaient faire oublier. Circulez, il n'y a plus rien à voir ici. Plus rien à voir ? Mais était-ce bien sûr ? Était-il possible d'emmurer aussi dans la mine les souvenirs des hommes qui avaient vécu cette grande épopée industrielle ? Le souvenir

des journées de travail harassant, des heures de joie et des heures de peine, celui des accidents où des camarades avaient laissé leur vie, celui des conflits sociaux qui avaient fait progresser la cause ouvrière, celui des progrès réalisés jour après jour dans la productivité, la sécurité, la qualité du travail, et dont les ingénieurs étaient si fiers ? Tout cela restait gravé de manière indélébile dans la mémoire des habitants de ce petit canton. En murant les mines, c'est comme si l'on avait enterré un homme dont le cœur aurait battu encore, sous la dalle du tombeau, faiblement d'abord, puis de plus en plus fort, à mesure que, dans l'âme de ceux qui les avaient vécus, les souvenirs se faisaient plus pressants.

Cette nostalgie des anciens mineurs, que l'âge courbait chaque jour un peu plus, mais qui ne voulaient pas disparaître sans laisser une trace de ce qui avait été leur vie, ne pouvait pas manquer d'éveiller la sympathie de ceux qui les entouraient et qui, d'une manière ou d'une autre, par les liens de la famille, de l'amitié, du sentiment ou de la solidarité économique, se sentaient eux aussi orphelins des mines près desquelles ils avaient grandi. C'est la raison pour laquelle, à l'origine de la première initiative, de laquelle l'Atelier Mémoire Ouvrière est sorti, au sein du Foyer des jeunes et d'éducation populaire de Neuves-Maisons, on rencontrait, et c'est tout à fait significatif, des personnes de tous les âges, de toutes les origines familiales et de toutes les professions. Dès le début, la municipalité de Neuves-Maisons, qui est devenue propriétaire du carreau de la mine, a apporté son soutien à cette action et c'est elle qui a facilité l'installation vers 1985 de l'Atelier dans une partie de l'ancienne gare désaffectée de la ville.

En ce début d'année 2016, les résultats obtenus sont éloquentes. Il a fallu déblayer entièrement le carreau de la mine, retrouver les entrées qui avaient été obstruées, en créer une nouvelle, ouvrir, sécuriser et aménager pour la visite les galeries, sur un parcours dont la longueur atteint aujourd'hui 1 200 m. Ce fut l'œuvre de bénévoles, avec les conseils d'anciens mineurs, qui retrouvaient avec émotion leur lieu de travail et répétaient pour les plus jeunes les gestes qu'ils avaient des milliers de fois accomplis. On a remis au jour les anciens accumulateurs de minerai, datant du début du XX^e siècle, qui étaient souterrains. Mais le nouvel accumulateur de type Zublin, mis en service en 1932, continuait à dominer de sa grande carcasse de béton le site dont il est devenu en quelque sorte l'emblème. Son inscription en 1992 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques a marqué une date importante dans toute cette histoire : celle d'une première reconnaissance officielle du site minier, grâce à laquelle les concours extérieurs sont devenus plus faciles désormais.

Aujourd'hui, l'Atelier Mémoire Ouvrière n'est plus seul en cause. D'autres organismes ont pris le relais, notamment pour assurer l'animation touristique

du bassin de Neuves-Maisons ou pour compléter l'aménagement des lieux. Mais l'Atelier Mémoire Ouvrière reste le réservoir qui fournit l'apport de ses bénévoles, qui met en forme les souvenirs des anciens, dans sa revue *Au fil du fer* et qui conserve dans ses locaux les vieux outils et la documentation précieuse qui, à la longue, doivent permettre de constituer un véritable musée.

Quel est le secret de cette belle réussite ? C'est en grande partie le fait d'avoir compris qu'on pouvait fédérer autour d'un site minier, toutes les énergies d'un petit bassin de vie. Sans la mine, il n'y aurait pas eu d'usine sidérurgique, ni même de tricoterie, car les usines textiles ont été créées pour donner du travail aux filles et femmes de mineurs. Les commerces, l'artisanat, les services publics ne se seraient pas autant développés. Ces solidarités d'autrefois perdurent encore dans la mémoire des habitants et le travail en commun créait entre les hommes des liens de solidarité qu'on ne retrouve pas souvent ailleurs. Tout cela fait que le projet a rencontré une adhésion générale. Chacun ressentait le besoin de transmettre avec la mémoire d'un site toutes les valeurs de nos anciens : l'amour du travail, la fierté d'être utiles au plus grand nombre, la solidarité et l'entraide avec les camarades.

Le succès de l'Atelier Mémoire Ouvrière illustre parfaitement les trois conditions indispensables qui continuent de l'assurer : la persévérance, l'ambition et le dévouement. Quel bel exemple de persévérance ! Aussi bien de la part des initiateurs du projet que de la municipalité de Neuves-Maisons, dont le soutien a été constant et indéfectible. Et ce fut une persévérance collective, les plus anciens venant à être remplacés progressivement par de plus jeunes, comme c'est le cas normal dans toute association et cela depuis 40 ans ! L'ambition n'était pas moins nécessaire. Certains regardaient de très haut cette petite initiative locale, enracinée dans un milieu sinistré par la crise, et qui risquait de porter de l'ombre à d'autres projets plus grandioses. Mais les responsables de l'association ont compris très vite que dans notre monde actuel, si l'on veut simplement exister, il faut viser l'excellence. Ils n'ont pas hésité à faire appel à toutes sortes d'expertises, à solliciter des personnes qui pouvaient porter sur leur projet un regard extérieur, et donc dépourvu a priori de toute complaisance, à frapper aux portes des grands organismes de l'état pour obtenir des labels de reconnaissance. La fortune, n'est-il pas vrai, ne sourit qu'aux audacieux ! Enfin, rien ne serait possible sans le dévouement de passionnés qui ont consacré leur vie à cet immense chantier. N'en déplaise à mes confrères qui ont récompensé tout à l'heure d'autres dévouements, le Grand Prix de l'Académie est aussi à sa manière un prix de dévouement. Il récompense une association, une œuvre, mais dans cette association, derrière cette œuvre, il y a des hommes, des femmes, qui les ont fait vivre et parfois les ont portés à bout de bras. Joëlle et Michel Raoult ont soutenu ce projet depuis bientôt

40 ans et ils sont encore là aujourd'hui pour le continuer. Il est juste que leur rôle soit mis en lumière aujourd'hui. Et les amis qui les entourent, et qui sont dans cette salle, nous prouvent que leur action s'inscrit dans la durée et que l'Atelier Mémoire Ouvrière connaîtra encore de très beaux développements. Je souhaite que l'aide matérielle apportée aujourd'hui par le CIC, que nous remercions vivement en leur nom et au nom de l'académie, puisse aider cette équipe valeureuse à marcher vers d'autres réussites.